

Conseil Municipal

Jeudi 11 avril 2024 à 19h00

Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet – Salle du Conseil

LISTE DES DELIBERATIONS

- **Délibération n° 2024 / 02 / 01** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Nomination du secrétaire de séance.**

Mme Claudie VIDEMENT a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 02 / 02** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 25 mars 2024.**

Le Procès-Verbal du 25 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité

- **Délibération n° 2024 / 02 / 03** : 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : **Délégations au Maire – Complément.**

La délégation au Maire pour admettre en non-valeur les créances dont le montant est inférieur à 100 € a été consentie à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 02 / 04** : 7. FINANCES LOCALES 7.10 DIVERS : **Convention pour la rénovation globale (Plan Pluriannuel d'Investissement) de l'éclairage public avec le SDE35.**

La convention pour la rénovation globale de l'éclairage public avec le SDE35 a été consentie à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 02 / 05** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Adoption du Règlement Budgétaire Financier (R.B.F).**

Le Règlement Budgétaire Financier a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 02 / 06** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Durée d'amortissements.**

Le principe de l'amortissement au prorata temporis et les durées d'amortissement par nature des biens ont été adoptés à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 02 / 07** : 7. FINANCES LOCALES 7.2 FISCALITE : **Fixation des taux de fiscalité directe.**

Les taux de fiscalité directe pour l'année 2024 ont été adoptés à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 01 / 08** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2023 – Budget Annexe Salle Polyvalente.**

L'affectation des résultats de l'exploitation de l'exercice 2023 du budget de la salle polyvalente ont été adoptés à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 01 / 09** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget ANNEXE SALLE POLYVALENTE : adoption du Budget Primitif 2024.**

Le budget primitif – Budget annexe salle polyvalente a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 01 / 10** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget ANNEXE FORT SAINT-PERE – Adoption du Budget Primitif Fort.**

Le budget primitif – Budget annexe Fort de Saint-Père a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 01 / 11** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2023 – Budget Principal Communal.**

L'affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2023 sur le budget principal a été adoptée à l'unanimité.

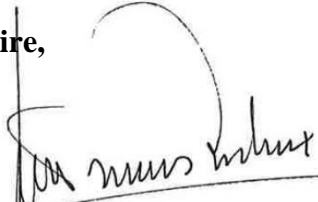
- **Délibération n° 2024 / 01 / 12** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal de la Commune – Adoption du Budget primitif Commune.**

Le budget primitif – budget principal Commune a été adopté à l'unanimité.

- **Délibération n° 2024 / 01 / 13** : 7. FINANCES LOCALES 7.10 DIVERS : **Redevance d'occupation du domaine public GRDF.**

La redevance d'occupation du domaine public GRDF a été adoptée à l'unanimité.

Le Maire,



Jean-François RICHEUX